

# EXTRAIT DES SERVICES

69-290-03737

Nom et prénoms: **LEITAMANTI Georges**  
*Yves-Marie*

N° d'immatriculation  
au recrutement

SERVICES ET MUTATIONS		DATE	REFERENCE
DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES			
Né le 23 avril 1949 à PLEYBEN (29)			
À participé aux opérations de Sélection au Centre N° 08 du 21 au 23 juin 1967			
* Engagé volontaire pour 5 ans devant le Supplément de l'Intendant Militaire de ISSOIRE le 29.09.67 au titre de l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de Terre fixe du Président à l'École le		01.10.67	
Nommé brigadier chef de du		01.04.68	70 no 25 du corps du 19.4.68
Classé en échelle de soldat N°3 de la solde forfaitaire ap du 01.06.68		01.06.68	70 no corps no 29 du 15.04.68 du cat 2 SEPT
Nommé brigadier chef ap du 01.06.68		01.06.68	90 du corps no 35 du 30.05.68 du corps - no 06 du corps du 10.06.68
Nommé maréchal des logis ap du 01.08.68		01.08.68	90 affecté au 5 <sup>e</sup> Régiment de Dragons le 01.09.68
affecté au 5 <sup>e</sup> Régiment de Dragons le 01.09.68			
Classé en échelle de soldat N°3 de la solde mensuelle ap du 01.02.69		01.02.69	DEC no 12 au 30.01.69. 2 <sup>e</sup> du 3300/EM/AT/ROHD du 28-1-69
Classé en échelle de soldat N°3 ap du 01.02.69		01.02.69	
arrivé enfin de contrat, renvoyé dans les rangs en permission libérative avec solde du		12.09.72	au 30.09.72
Passé des contrôles de l'armée active et du corps le		01.10.72	
Le retire à PLEYBEN "Croas ar goret" (Pleyben)			
Nommé à l'emploi de Maréchal des logis chef de réserve à/c		1.10.74	N° 001504/1117 <sup>1</sup> CH/CR du 19.3.75
Nommé au grade d'Adjudant de réserve à compter du		1-10-1978	Dec n° 04175/3c
Maintenu dans les cadres à/c du DECISION N° 4134/3 <sup>e</sup> RM/EM/RES/ADM du 27-10-1983		23-4-84	RM/CH/RES du 21 Jan 1979
prise en exécution des prescriptions de l'article L. 69 du Code du Service National			
Maintenu dans les cadres à/c du DECISION N° 2770/3 <sup>e</sup> RM/EM/RES/ADM du 12 OCT. 1989		23.04.90	
prise en exécution des prescriptions de l' article L 69 du Code du Service National			
Rayé des cadres de réserves et admis à l'honorariat de son grade A/C du		23-04-91	
Décision N° 2060/3 <sup>e</sup> RM/EM/RES/ADM du 16-10-1990			
<b>DÉGAGÉ DES OBLIGATIONS DU SERVICE NATIONAL LE</b>			
DATE DE PASSAGE DANS LA		DATE	
DISPONIBILITÉ	RESERVE	de libération définitive du service militaire	

DOMICILES OU RESIDENCES SUCCESSIFS			
DATE	COMMUNE et département	GENDARMERIE	1 Domicile 2 Résidence

**CAMPAGNES**

DU	AU	CONTRE

Certifié exact le **20 FEV. 2007**  
 pour le directeur du bureau central d'archives administratives militaires

par ordre  
 l'adjudant-chef Claude BALAYOINE  
 chef de section

**CITATIONS ET RÉCOMPENSES**

Temoignage de satisfaction à l'ordre de la Division N° 2152 B<sup>e</sup> RM/CH/CR du 7 juillet 1975

Temoignage satisfaisant de la Division de la Sol de 3<sup>e</sup> RM du 3.02.70

Temoignage de satisfaction à l'ordre de la Division (d<sup>e</sup> 1495/31) DIT/R/INS du 6.09.81 du Col cd la 31<sup>e</sup> D.P.T.

BLESSURES (1)

**DÉCORATIONS**

(1) Indiquer la date, le lieu, la nature de la blessure et l'agent vulnérant  
 Mentionner " blessure de guerre " ou " service commandé "